

Interview de Jacques Santer: la composition de la Commission européenne (Sanem, 3 mai 2006)

Source: Interview de Jacques Santer / JACQUES SANTER, Étienne Deschamps, prise de vue : François Fabert.- Sanem: CVCE [Prod.], 03.05.2006. CVCE, Sanem. - VIDEO (00:13:34, Couleur, Son original).

Copyright: Transcription CVCE.EU by UNI.LU

Tous droits de reproduction, de communication au public, d'adaptation, de distribution ou de rediffusion, via Internet, un réseau interne ou tout autre moyen, strictement réservés pour tous pays.

Consultez l'avertissement juridique et les conditions d'utilisation du site.

URL:

http://www.cvce.eu/obj/interview_de_jacques_santer_la_composition_de_la_commission_europeenne_sanem_3_mai_2006-fr-bba55fdo-d8d5-4678-a895-74b623b4e907.html



Date de dernière mise à jour: 19/12/2016

Interview de Jacques Santer: la composition de la Commission européenne (Sanem, 3 mai 2006)

[Étienne Deschamps] Le Parlement vous accorde son investiture. Comment, à partir de ce moment-là, très concrètement, les choses se mettent-elles en place? Comment préparez-vous votre arrivée à Bruxelles, constituez-vous votre cabinet?

[Jacques Santer] Je cherchais d'abord à constituer... non pas l'entièreté de mon cabinet, mais seulement quelques personnes, dont le chef de cabinet, en la personne de monsieur Cloos, Jim Cloos, que je connaissais auparavant, avec qui j'avais déjà travaillé lorsque lui il était à la représentation permanente à Bruxelles, et également – il y était à ce moment-là – lorsqu'en 1991, on présidait la Conférence intergouvernementale qui a conduit au traité de Maastricht. Donc, je le connaissais, il était d'ailleurs également le chef de cabinet du membre luxembourgeois René Steichen, auparavant. Je l'ai donc nommé chef de cabinet. Avec lui, alors, on mettait ensemble tout un puzzle. Et je faisais alors le tour des différentes capitales pour solliciter les membres de la Commission, pour faire les propositions nécessaires, étant donné qu'on savait très bien que tous les membres – c'était pour la première fois – devaient se soumettre également à une audition de la part du Parlement européen. Ce n'était pas une chose très facile, et petit à petit, il y avait déjà des poids, d'anciens commissaires qui rempilaient, comme monsieur Brittan, Leon Brittan, comme également Bangemann. Et alors pour constituer la Commission, il fallait quand même un dosage politique entre les différents groupes politiques. Ça c'est important, pour qu'au moins les grands groupes, et également les petits groupes, ne se sentent pas marginalisés dans la composition de la Commission. Il fallait évidemment avoir également des têtes, je dirais, qui répondaient à la qualification des différents portefeuilles. En plus, le Parlement européen avait déjà indiqué également certaines exigences, notamment en ce qui concerne la représentation des femmes dans la Commission.

Donc il y a tout un puzzle qu'il fallait mettre en place, et ça se passait relativement bien. J'ai eu un certain nombre de difficultés avec certains commissaires, que je ne voulais pas. Et d'autres, où je ne voulais pas non plus remplir les exigences des différents États membres, en ce qui concerne la répartition des portefeuilles. Ça c'était les problèmes les plus délicats à remplir. Mais j'avais réussi en fin de compte. La difficulté, c'est que le président, jusqu'alors – ça a été changé depuis lors par le traité de Nice – avait seulement un droit d'être consulté par les États membres. Mais ce sont les États membres qui décidaient sur la désignation de leurs candidats. Donc il fallait, dans certains cas, avoir également une certaine, je dirais, persuasion, faire un travail de persuasion pour les différents gouvernements. Certains étaient très ouverts à cela, d'autres désignaient tout simplement leur candidat. Mais d'autres avaient hésité entre différentes possibilités. Et alors il fallait, je dirais, trouver les moyens, la stratégie, pour contourner un peu le choix des différents États membres. Et on a réussi dans certains domaines, je peux donner quelques exemples. La Finlande, le gouvernement finlandais, avait proposé un candidat, c'est l'ancien ministre des Affaires étrangères, qui était nettement anti-européen, ou on dit aujourd'hui eurosceptique, n'est-ce pas. Il voulait en plus le portefeuille de l'agriculture, parce que c'était un ancien ministre également de l'agriculture. Là, j'avais des difficultés à accepter, j'ai téléphoné dans la nuit au président finlandais – parce qu'il y avait un référendum en Finlande – au président Martti Ahtisaari en lui disant: «Écoutez, ça me fait quand même des difficultés d'avoir quelqu'un dans un *team* qui ne réponde pas précisément à la conception que moi je me fais de l'Europe.» Alors Martti Ahtisaari, qui est un homme très ouvert, mais qui, en tant que président de la République, avait un certain nombre de pouvoirs, a dit: «Écoutez, mais ça me convient bien, je vais faire une proposition, vous pouvez venir me voir.» Et j'étais allé le voir, donc tout de suite, le lendemain, et alors, il a, en ma présence, à la conférence de presse qui a suivi notre consultation, il a avancé tout de suite un autre nom. C'était le nom de monsieur Liikanen, qui était à l'époque représentant permanent de la Finlande, et qui avait conduit également les négociations avec la Finlande et qui alors, est devenu également membre de la Commission. C'est ainsi qu'on a court-circuité l'autre. Évidemment, le gouvernement de monsieur Aho n'était pas très heureux là-dessus... J'avais un autre problème avec le gouvernement autrichien, qui voulait imposer une dame. Ça c'était une bonne chose, la dame, parce que ça correspondait un peu au schéma, mais pour les transports... – mais qui était socialiste, et je n'avais pas assez de membres démocrates-chrétiens. Et comme il y avait une coalition, une grande coalition en Autriche, alors j'ai parlé avec, à l'époque, le vice-chancelier monsieur Busek, qui était démocrate-chrétien. J'ai dit: «Écoute Erhard, est-ce que tu n'as pas quelqu'un, démocrate-chrétien, qui puisse par exemple avoir le portefeuille de l'agriculture?», parce que l'agriculture

n'était pas encore attribuée. «Oh, si, si, il a dit, on a un très bon ministre de l'agriculture, et qui certainement se ferait un plaisir d'aller à Bruxelles», c'était Fischler. Et comme ça, on a écarté la dame socialiste, pas parce qu'elle était uniquement socialiste ou ça, mais pour avoir l'équilibre au sein de la Commission. La même chose est arrivée avec monsieur Van den Broek, il y avait un changement de coalition aux Pays-Bas. Van den Broek était membre de la Commission et je le connaissais bien, et je travaillais très bien avec lui. Il était démocrate-chrétien, et la coalition aux Pays-Bas, c'était une coalition sociale- libérale. Et qui avait proposé également une personnalité socialiste pour les transports. Alors, j'étais allé voir deux fois le Premier ministre, monsieur Wim Kok, que je connaissais et qui travaillait déjà également avec monsieur Van den Broek, et qui a dit: «Je suis d'accord avec Van den Broek, à condition que mon partenaire de coalition soit également d'accord». Alors j'ai dit: «Écoutez, si les Pays-Bas veulent préserver un grand portefeuille, le portefeuille des Affaires étrangères, il faut qu'ils gardent Van den Broek, autrement s'ils prennent une autre personne, alors certainement, les Pays-Bas n'auront pas droit au portefeuille des Affaires étrangères». J'avais prévu à ce moment-là le portefeuille des transports. Alors, à ce moment-là, les Pays-Bas disent: «Non, non, non, alors on préfère les Affaires étrangères», et comme ça, Van den Broek est resté dans le gouvernement, et c'est pourquoi j'ai dû donner à Van den Broek, disons, le portefeuille des Affaires étrangères, la PESC.

De cette façon-là, vous voyez donc, il y a tout un cheminement à faire. Évidemment, il y a certains États qui avaient également des prétentions pour certains portefeuilles. Alors, j'ai dit... L'Italie voulait avoir... en général, les Affaires étrangères, alors... ils avaient un excellent candidat dans la personne de monsieur Monti, mais qui voulait avoir la politique monétaire. J'ai dit: «C'est quand même difficile», parce qu'à l'époque, l'Italie avait beaucoup de difficultés sur le plan monétaire, et j'ai dit: «Tu seras toujours en porte-à-faux vis-à-vis de ton pays d'origine si tu prends le monétaire». Alors, je lui ai donné le marché intérieur, avec la fiscalité, etc. C'était un grand projet, d'ailleurs il l'a très bien fait. Pour la France, c'était avec Yves-Thibault de Silguy qui était indépendant, mais qui était nommé par monsieur Balladur, et madame Cresson qui était nommée par monsieur Mitterrand à l'époque. Madame Cresson voulait avoir les pays de l'Est, ce que je lui ai refusé parce qu'elle avait déjà, disons, une société qui opérait dans les pays de l'Est. Je lui ai dit: «Ça ce n'est pas possible, c'est une incompatibilité, etc.» Donc, elle a eu la recherche et le développement. Donc, il y a tout un puzzle qui se fait de cette façon-là, entre grands et petits, dans le Nord et le Sud. J'avais donné un portefeuille même à un Norvégien, monsieur Stoltenberg, parce que le référendum en Norvège n'était pas terminé, et on croyait que la Norvège allait rentrer comme seizième membre à l'Union européenne, et c'est pour ça que je lui avais donné la pêche pour la Norvège, pour soutenir un peu dans l'opinion publique l'adhésion de la Norvège à l'Union européenne. Ça ne s'est pas réalisé après. La Commission était déjà constituée ici à Luxembourg, quand le référendum s'est soldé par un échec. Alors, j'ai dû en fin de compte donner la pêche à quelqu'un qui n'était pas..., disons, dont le portefeuille n'était pas assez équilibré, c'est madame Bonino, qui de cette façon-là, a eu la pêche. Si on avait su auparavant, on aurait fait la pêche avec l'agriculture, ou quelque chose comme ça. Mais c'était comme ça que ça s'est passé. D'ailleurs, elle s'est très bien acquittée de cette tâche. C'est difficile à faire, mais malgré tout, on a réussi à faire un certain équilibre dans les différents... Et, en fin de compte, j'avais cinq femmes dans la Commission, donc là le Parlement était assez content, je dois dire, en ce qui concerne en tout cas la répartition féminine.